Egalité des salaires: le public s'engage, le privé résiste

Confédération Cantons, communes et Confédération signent une charte pour l'égalité salariale. Mais la vraie bataille ne fait que commencer.

Alain Berset a lancé mardi à Berne une charte pour l'égalité salariale.
Image: Keystone

A travail égal, salaire égal. Ça semble logique – c'est même garanti par la Constitution et prévu par la loi – et pourtant une femme gagne toujours en moyenne entre 15 et 20% de moins qu'un homme pour une fonction jugée équivalente.

Pour lutter contre cette discrimination, Alain Berset a lancé mardi une Charte pour l'égalité salariale. Dix cantons et quinze communes l'ont déjà signée. La maire de Zurich Corine Mauch et le président du Conseil d'Etat genevois François Longchamp étaient présents. Ils ont souligné le rôle de modèle des pouvoirs publics. Dans les faits, il s'agit de contrôler le respect de l'égalité salariale dans l'administration et les entreprises mandatées ou subventionnées par le secteur public. Plus de 300'000 employés sont concernés.

Pas contraignant

Le texte n'est toutefois pas contraignant sur le plan juridique. Un autre projet, lui, va plus loin. Défendu par Simonetta Sommaruga, il veut obliger les entreprises de plus de 50 employés à analyser leurs grilles de salaires. La consultation a pris fin en mars, et le Conseil fédéral devrait en discuter cet automne. Mais pas sûr qu'il en reste grand-chose au final. La nouvelle configuration du gouvernement, avec deux UDC, et le virage à droite du parlement compliquent la donne.

Coprésidente des femmes socialistes, Cesla Amarelle (PS/VD) y croit encore: «Une décision du Conseil fédéral en automne allant dans ce sens serait une bonne chose, car nous serons en pleine discussion sur Prévoyance 2020. Si on décide d'aligner l'âge de la retraite des femmes sur celui des hommes, alors il serait temps de faire de même avec les salaires. Ce sera compliqué avec la nouvelle majorité du parlement, mais on peut réussir avec le soutien des femmes de droite.»

Par Florent Quiquerez 06.09.2016

Mots-clés

- Inégalités femmes-hommes

«A Genève, il y a des résultats concrets»

François Longchamp, vous êtes président du Conseil d'Etat genevois. Pourquoi avez-vous signé cette charte?

Genève s'est engagé très tôt pour lutter contre l'inégalité salariale. Des moyens financiers ont été dégagés pour former nos inspecteurs du travail et sensibiliser les entreprises. Les résultats sont là. Nous sommes un des cantons où l'inégalité est la plus restreinte. C'est la preuve qu'avec une volonté politique, comme le propose cette charte, on peut y arriver.

Les entreprises publiques doivent servir d'exemple?

Bien sûr! Ce d'autant plus qu'elles sont soumises à un régime différent qui impose les questions d'égalité depuis plus longtemps que dans le privé. D'ailleurs, les indices nous montrent que les écarts salariaux sont plus restreints dans le public que dans le privé.

Cette charte suffit-elle, ou l'Etat doit-il intervenir?

Toute la politique menée à? Genève vise à inciter les entreprises à avoir conscience de leurs responsabilités. Cela étant, on ne peut pas exclure qu'il y ait des conséquences suite au non-respect de certaines décisions. En matière

Trop bureaucratique

Un soutien qui n'est pas encore acquis. «Je suis très sensible à l'égalité salariale, explique Céline Amaudruz (GE), vice-présidente de l'UDC. Mais je ne veux pas d'un projet qui entraîne une bureaucratie dont les sociétés n'ont pas besoin dans le contexte économique actuel.» A l'argument bureaucratique s'ajoute celui de l'interventionnisme étatique. «Lors de la votation sur le salaire minimum, le peuple a dit qu'il ne voulait pas que l'Etat se mêle des affaires des entreprises, insiste Hans-Ulrich Bigler (PLR/ZH), directeur de l'Union suisse des arts et métiers. Il faut conserver la flexibilité du travail, et ne pas instaurer de police des salaires.»

Occasion unique

Des discours qui énervent Isabelle Moret (PLR/VD). «Ceux qui parlent de police des salaires ont une guerre de retard. Il est désormais question d'une simple attestation réalisée par un organe indépendant. En termes de coût et de bureaucratie, c'est tout à fait raisonnable.» La Vaudoise sait qu'il s'agit d'une occasion unique de faire avancer l'égalité salariale. «Si ce projet vient devant le parlement, il faut être sûr d'avoir une majorité. S'il est rejeté, on va perdre à nouveau dix ans.» (24 heures)

(Créé: 06.09.2016, 21h17)

de marché public, c'est clair. Si des entreprises ne respectent pas les?critères d'égalité salariale, alors elles en sont exclues.

Articles en relation

Les salaires vont un peu augmenter en 2016

Suisse Une hausse des revenus de 0,5 à 1% est prévue pour l'année prochaine. Plus...
21.12.2015

Salaires des employés dévoilés: Berne passe à l'action

Egalité hommes - femmes Le projet fédéral veut obliger les patrons employant au moins 50 personnes à analyser les salaires dans leur entreprise et à faire contrôler son travail par des tiers. Plus...
18.11.2015

Egalité des salaires: ruée pour être bon élève

Pour attirer les talents, des entreprises passent l'examen de la certification equal-salary. Plus...
Par Jean-Marc Corset 13.10.2015